



Compte rendu rapide de la réunion avec le Recteur

30/10/2020

Hommage de Samuel Paty

Compte tenu du contexte sécuritaire Vigipirate alerte attentat, le conseil de défense a pris la décision que les élèves rentreraient à l'heure habituelle lundi matin. Une minute de silence et la lecture de la lettre de Jean Jaurès auront lieu à 11 h sans aucun intervenant extérieur. Les établissements auront jusqu'à la fin du mois de novembre pour tirer parti du matériel pédagogique préparer pour la séquence initiale. Si des élèves refusaient de faire la minute du silence, il y aura une intervention de nature éducative. Si le refus apparaissait fondé par des motifs nécessitant une prise en charge plus importante les situations seraient étudiées au cas par cas en lien avec le rectorat.

La FCPE a déploré que le moment d'union nationale n'est pas lieu et qu'il n'y ait aucune occasion pour l'ensemble de la communauté élèves / enseignants / équipes administrative / parents de porter un discours collégial. C'est une occasion manquée. Elle a manifesté son souhait d'être associée à ce qui sera mis en place le 9 décembre dans le cadre de la journée de la laïcité. Le recteur a répondu attendre des instructions nationales à ce sujet et pense que les parents seront sans doute associés à une séquence sans précision à ce stade.

Contexte sanitaire

Le recteur a indiqué que son objectif était que tous les élèves aient cours en présentiel. Il n'est donc pas envisagé de passer à des demi-groupes ni à des alternances par niveau. Le recours au distanciel devrait être limité et sera vu au cas par cas entre l'établissement et le rectorat avec l'aide de la délégation au numérique. En ce qui concerne le port du masque, la FCPE aurait souhaité une prise en charge des masques par l'éducation nationale et a alerté le recteur sur la nécessité d'en prévoir pour les familles en situation financière précaire. Des dérogations au port du masque pourront être envisagées au cas par cas pour les élèves qui ont un PAI en liaison avec le médecin scolaire. Le recteur n'a pas relevé la question de la difficulté du masque pour les apprentissages et les situations de handicap. Il a souligné le maintien de l'inclusion.

L'objectif fixé aux chefs d'établissements est de limiter les brassages. Pour le collège cela signifie l'attribution d'une salle fixe par classe sauf matières nécessitant un équipement particulier. Au lycée, l'absence de brassage s'entend comme le respect des gestes barrières et la distanciation. Pour le recteur, elle est relativement simple en pro mais plus compliquée en général et technologique à cause de la réforme. La cantine constitue la plus grande difficulté. Le recteur a cependant réaffirmé la nécessité de l'accueil de tous les demi-pensionnaires (ses services reprennent langue avec le collège de Drancy). Il pourra y avoir des repas froids. Les parents ont suggéré de regarder les locaux avoisinants qui pourraient permettre de desserrer les effectifs et la mise en place de séparation en plexi adoptées dans certains lycées.

Le recteur a précisé que les établissements avaient jusqu'au 9 novembre pour mettre en place le nouveau protocole.

Le protocole pour les internats n'a pas changé.

Le protocole pour l'EPS reste le même (mais pourrait évoluer ce week-end).

Les PFMP peuvent se tenir si les élèves ont trouvé un stage.

Pour les CPGE et BTS, ce sont des établissements du second degré et les cours sont maintenus de façon normale.

Le recteur n'a pour l'instant aucune information sur d'éventuelles conséquences sur les examens.

Toutes les instances doivent se réunir en distanciel avec toutes les catégories de représentant y compris les parents. Seuls les conseils de disciplines sont en présentiel y compris les parents.

La FCPE a souligné auprès du recteur le déficit d'information des acteurs sur la séquence. Le recteur a plaidé sa propre information tardive.

Le rectorat a procédé à 200 recrutements pour combler les absences (à regarder et mettre à jour notre tableau des absents pour la semaine prochaine.).

La situation particulière de Villepinte a été signalé. Le recteur reprend contact.

La prochaine réunion aura lieu vendredi prochain.